

Une assemblée générale est un moment important dans la vie d'une association. C'est le jour où l'on réunit tous ceux pour qui l'on oeuvre pour leur présenter nos actions et nos projets. C'est pourquoi je voudrais commencer cette réunion par vous remercier de votre présence. Le conseil d'administration du CAES est une équipe de bénévoles, élue par l'ensemble des personnels de l'Ecole, sans distinction de catégorie. Une telle assemblée est pour nous l'occasion de recevoir votre soutien et de mesurer l'écho que notre action représente pour vous.

Pour représenter l'activité de l'année écoulée, je reprendrai les grands axes définis lors de la précédente AG, il y a huit mois et demi. J'éviterai de citer des chiffres, cette litanie fastidieuse...

Les membres de la commission culture – Que je déteste cette dénomination – se sont donnés comme mission d'établir une programmation culturelle aussi large que possible, en essayant de satisfaire le plus grand nombre. Vous avez pu vous-même vous en apercevoir à travers les courriers électroniques que nous envoyons sur les listes de diffusion. Je voudrais rappeler ici la complexité de montage d'un dossier de spectacle, les contraintes à tenir, les règles à respecter. J'insiste sur le fait que nous ne sommes pas une agence de billetterie, distribuant anonymement des tickets d'entrée. Nos sommes vos collègues et nous prenons de notre temps, de notre énergie pour vous proposer un service de proximité.

Un gros effort a été fait cette année sur l'animation collective, et tout d'abord sur les activités sportives et culturelles. Nous vous avons fait part l'an dernier des craintes qui planaient sur certains cours dont la fréquentation était manifestement insuffisante pour être conservés. Nous avons en premier lieu trouvé des locaux plus satisfaisant, malgré un coût important. Ensuite, une campagne de publicité, par courrier électronique, par affichage, dont les participants d'un certain cours se sont chargés eux-mêmes, a manifestement porté ses fruits. Au jour d'aujourd'hui, on peut dire que globalement nos cours font peu ou prou le plein, et c'est un motif de satisfaction.

Dernier point de notre mission, l'action sociale. Nous avons conscience que c'est une grande responsabilité peu en phase avec la modestie de notre compétence en la matière. Malgré tout, nous essayons de mettre en place des règles qui nous permettent de redistribuer de la manière la plus juste la subvention que nous confie l'Ecole. L'an dernier, nous avons

mis en place de nouvelles règles d'obtention de subvention, en nous associant aux chèques vacances délivrés par la MGEN. Ces nouvelles modalités sont encore peu utilisées, nous devons insister pour mieux les faire connaître.

Pour financer ces activités, nous avons deux sources de financement. Une fondamentale et une essentielle.

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Ecole a accepté notre demande d'augmentation de la subvention. A compter de 2007, la dotation annuelle de l'EHESS est de 37100 euros. L'autre source de financement sont les revenus liés à la gestion des distributeurs. J'insiste comme l'an dernier sur l'importance de ces recettes, et qu'elles sont le fruit d'un travail invisible profitant de circonstances particulières. Inquiétons-nous du jour où cette manne providentielle disparaîtra.

Voici, à grands traits, grossièrement tracé, le bilan de ces derniers mois. A ces missions traditionnelles, le CAES a des responsabilités plus politiques dans la vie de l'établissement. Nous faisons partie des instances du FPES MSH, association dont je suis le vice président. A ce titre, je participe activement au groupe de travail qui réfléchit à la mise en place des nouvelles modalités d'accès au restaurant administratif.

L'avenir de l'Ecole fait bien évidemment partie de nos préoccupations premières. Le probable déménagement de l'EHESS vers d'autres lieux a suscité beaucoup d'interrogations. Ce fut l'objet d'une lettre ouverte que nous avons adressé à Mme Hervieu Léger. Ce n'est pas tant notre existence propre que les missions dont nous sommes les actuels dépositaires que nous voulons défendre et protéger. Mais cette responsabilité sera du ressort de la prochaine équipe qui dirigera le CAES. Nous nous contentons d'en exprimer les premières questions.

Diriger le CAES est une tâche attachante, passionnante, gratifiante souvent, mais de plus en plus ingrate. Cette surcharge de travail est mal ou peu reconnue. Cet engagement nécessite un investissement toujours plus important qu'il est malaisé d'exiger à des bénévoles. Si j'apprécie la vitalité et le dynamisme des membres du CA, je peux en comprendre aussi le découragement. Permettez moi de les remercier vivement du travail accompli qui me permet d'être fier du bilan que je vous présente aujourd'hui.